

Le Châble, le 7 avril 2017

Mesdames, Messieurs,

Nous vous demandons de bien vouloir insérer dans le prochain numéro du Bulletin Officiel l'avis suivant :

COMMUNE DE BAGNES
Enquête publique

L'Administration communale de Bagnes soumet à l'enquête publique les demandes d'autorisation de construire déposées par :

Mme & M. Pires Maria & Mario par le bureau d'architecture Vaudan Philippe pour l'agrandissement et la transformation d'une maison sur la parcelle n° 18321, folio n° 27, zone résidentielle R2, lieu-dit les Fleurettes à Villette, coord. 2582730/1103149.

M. Bruchez Stéphane par le bureau d'architecture Fellay Gérald pour l'isolation périphérique du bâtiment, la transformation intérieure et la réfection de la toiture sur la parcelle n° 17235, folio n° 93, zone village V1, au Cotterg, coord. 2582389/1103808.

Hoirie Hofmann Myrtha par le bureau d'architecture Roserens Willy pour la modification du projet autorisé n°102.15 (modification des façades) sur la parcelle n° 5197, folio n° 140, zone touristique moyenne densité T3, lieu-dit la Prétaire à Verbier, coord. 2583650/1106043.

M. Ruskoné Eric par le bureau d'architecture Vip Confort pour la pose d'un jacuzzi sur la terrasse au rez inférieur sur la parcelle n° 2065, folio n° 5, zone touristique faible densité T4, lieu-dit Vella d'en Haut à Verbier, coord. 2583297/1105680.

Les oppositions éventuelles et les observations à l'encontre de ces projets doivent être adressées par écrit, en trois exemplaires et dûment motivées, à l'Administration communale de Bagnes, service des constructions, Route de Clouchèvre 30, 1934 Le Châble VS, dans les trente jours dès la présente publication.

Les dossiers peuvent être consultés les jours ouvrables, à la maison communale, service des constructions, uniquement sur rendez-vous.

L'Administration communale
Service des constructions

En vous remerciant de votre collaboration, nous vous présentons, Mesdames, Messieurs, nos salutations distinguées.